



Maintien des compétences : la vision de la FSM et des CNP

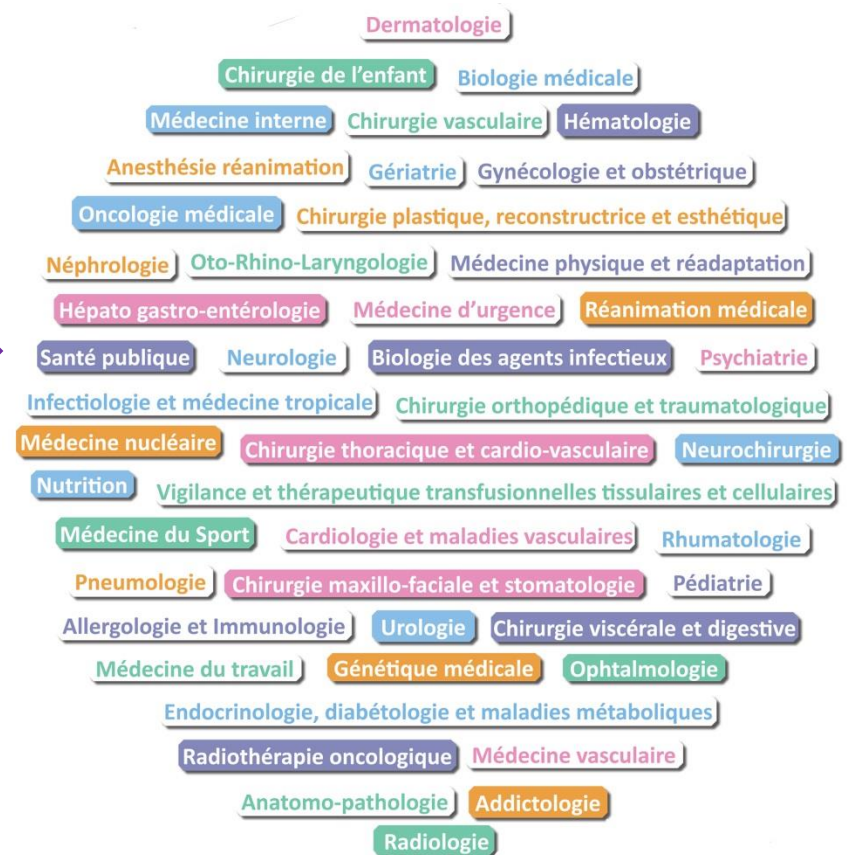
Olivier Goëau-Brissonnière

Etats Généraux de la Formation et de la Recherche, Caen , 30 novembre-1^{er} décembre 2017

La FSM : 47 CNP



Chaque CNP comprend les principales structures de la spécialité : sociétés savantes, collèges, syndicats, structure universitaire..., avec une gouvernance paritaire entre les exercices libéral et salarié



2011 : Rôle clé de la FSM dans la mise en place du DPC médical

- **Proposition au Ministre des représentants des CNP siégeant à la CSI**
- **Proposition des priorités nationales de DPC spécialité par spécialité**
- **Evaluation des offres de DPC**
- **Participation à la réflexion sur les référentiels pour contrôles et désignation d'experts**

Janvier 2016 : Loi de modernisation de notre système de santé

- **Reconnaissance explicite des CNP et de la FSM**
- **Confirmation par décret en Conseil d'Etat sur le Développement Professionnel Continu**
- **Décret précisant les missions avant le 31 janvier 2018**
- **Dispositif associé à un financement**

Article 114 de la loi du 26/01/2016

Décète :

CHAPITRE I : DISPOSITIONS PERENNES

Article 1^{er}

Le chapitre unique du titre II du livre préliminaire de la quatrième partie du code de la santé publique est ainsi modifié :

Section 1

« Les conseils nationaux professionnels »

« Sous-section 1

« Dispositions générales »

« Article R. 4021-1. – Les professionnels de santé s’organisent dans le cadre de conseils nationaux professionnels ou de collèges de bonnes pratiques quel que soit leur mode d’exercice. Le cas échéant, ces conseils peuvent être regroupés dans des structures fédératives.



Missions existantes



- **Dans le champ du DPC, les CNP proposent :**
 - **des orientations prioritaires (tous les 3 ans, définissent le cadre du DPC indemnisé)**
 - **un parcours pluriannuel : préconisations sur les contenus obligatoires ou prioritaires et de modules complémentaires en plus du socle légal très « léger »**
 - **un portfolio : outil de suivi et traçabilité, attestation du parcours réalisé dans le cadre de ses recommandations**



Quelles autres missions ?



- **Rôle clé d'expertise professionnelle, quelle que soit la spécialité et le mode d'exercice, pour contribuer à l'amélioration et à la promotion de la qualité des pratiques**
- **Conventionnement avec tous les intervenants du monde de la santé (ministères, IGAS, Ordre, ARS, agences d'Etat)**
- **Rapport IGAS rendu en août 2016**
- **Décret sur les CNP et les structures fédératives en cours de rédaction**



Missions prévues



- **Promotion, accompagnement, évolution, contrôle, et gouvernance du DPC, en lien avec les universités, les établissements**
- **Evolution des métiers et des compétences (actualisation des référentiels d'activité et de compétences, parcours professionnels, qualifications), en lien avec la conférence des doyens, le CNOM et la CNEMMOP**
- **Pour la FSM, structuration des CNP médicaux et centre de ressource d'expertise médicale (jurys, IGAS, ARS, agences)**
- **Mise en place des registres de pratiques**

Et le maintien des compétences ?

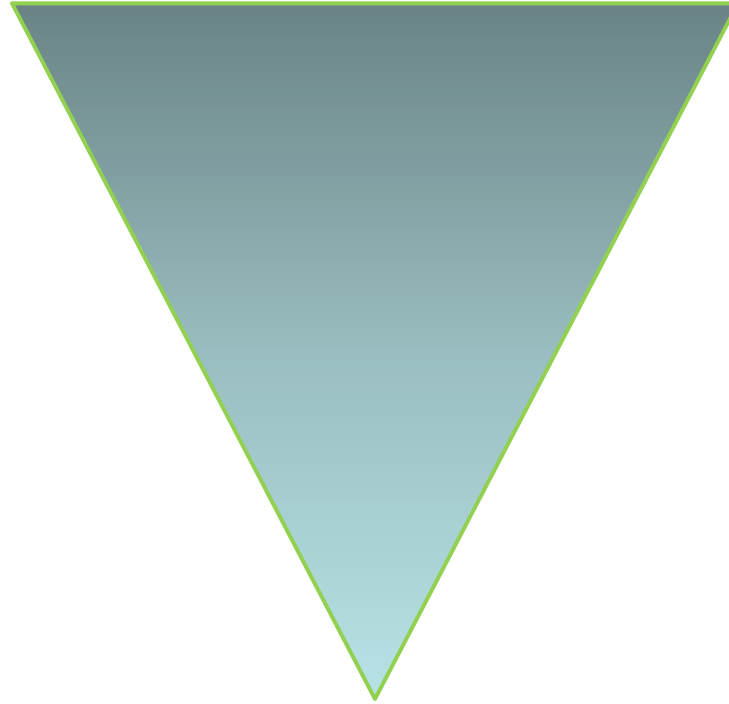
- **Besoin de transparence sur les pratiques et attente forte de la population**
- **DPC et formation tout au long de la vie y contribuent, mais ne sont pas tout**
- **Garantie de ce maintien est nécessaire, mais ne doit pas correspondre à une re-diplomation**
- **Rôle évident des CNP et de la FSM**
- **Partenariat avec le CNOM et l'Université à préciser**

Formation tout au long de la vie

- **Rôle législatif obtenu pour les CNP et la FSM dans le cadre du DPC, avec l'Ordre pour valider :**
 - définition des orientations prioritaires de la spécialité
 - définition d'un « parcours » pour la spécialité
- **Gestion à mettre en place par la profession (CNP, FSM, Ordre) d'un « portfolio » individuel et individualisé**
- **Continuité à trouver avec le portfolio de l'étudiant, mais distinct**
- **Place importante pour nos UFR dans la production de DPC et de FMC**

CNOM

FSM/CNP
CMG



Université

Et la recertification....

- **Ou plutôt maintien des compétences...**
- **Logique, instituée dans de plus en plus de pays**
- **Réflexion nosologique à entreprendre**
- **Attente de la population**
- **Eviter la re-diplomation ou un « 4^{ème} cycle »**
- **Pour les médecins, CNPs, FSM et CMG et CNOM meilleurs maîtres d'œuvre (exemple des autres pays...)**
- **Rôle important de l'Université au plan pédagogique et par sa production de Formation Continue**
- **Rôle clé des UFR pour les autres professions concernées dans le futur**

Conclusions

- **Importance des CNP et de la FSM pour représenter les médecins et les accompagner dans leur parcours professionnel**
- **Chaque médecin doit savoir qu'il appartient à un CNP dès sa spécialisation**
- **Démarche organisée par les trois piliers de la médecine (Université, FSM/CNP et Ordre) meilleur garant de la qualité des soins**
- **Nouveau modèle économique à construire**